

Saint-Saulve, le 21 janvier 2020

VACCINATION COVID-19 DEPUIS LE 18 JANVIER, MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE TRANSPORT A LA DEMANDE GRATUIT POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS

Suite aux récentes annonces du gouvernement pour le déploiement de la campagne de vaccination COVID-19, et à la demande du SIMOUV, Transvilles met en place un service de transport dédié pour les personnes de 75 ans. Ce service permet aux personnes sans solution de mobilité de rejoindre facilement leur centre de vaccination gratuitement.

Gratuité du titre de transport

A la demande du SIMOUV, les personnes de 75 ans et plus qui ont un rendez-vous pour se faire vacciner peuvent emprunter gratuitement l'ensemble du réseau pour se déplacer, sur simple présentation d'un justificatif. Les lignes et arrêts les plus proches des centres sont indiqués sur notre site internet : www.transvilles.com/tad-vaccin.

Service de transport « TAD Vaccin » adapté et réservé aux plus de 75 ans

Pour les personnes sans possibilité de se déplacer sur le réseau Transvilles, un service de transport adapté est mis en place depuis le 18 janvier. Le « TAD Vaccin » a pour but de desservir les centres de vaccination des communes de Valenciennes, Denain et Saint-Amand-les-Eaux, de manière personnalisée grâce à des véhicules dédiés.

Des trajets groupés avec des points de rassemblement sur le territoire et des voyages de porte à porte sont proposés en coordination avec les institutions territoriales et les centres de vaccination.

Ce service est disponible du lundi au samedi et totalement gratuit sur présentation d'un justificatif et d'une pièce d'identité. Aucune validation de titre n'est nécessaire.

Navette gratuite en libre accès

A la station Tramway de Saint-Waast, une navette gratuite est à la disposition pour rejoindre le centre de vaccination Jean Mineur de Valenciennes. Elle circule en continu, de 9h et 16h et du lundi au samedi, entre la station « Saint-Waast » et le centre de vaccination valenciennois depuis le 20 janvier, sans arrêt intermédiaire. Il suffit simplement de se signaler au conducteur muni de son justificatif et d'une pièce d'identité.

Comment en bénéficier ?

1. Contacter son centre de vaccination
Dans un premier temps, le bénéficiaire doit se rapprocher de son centre de vaccination au 0800 009 110 pour prendre rendez-vous. Il pourra se voir proposer ce service de transport spécifique « TAD Vaccin » si celui-ci n'est pas en mesure de se déplacer.
2. Organiser son transport
 - Pour le secteur de Valenciennes, il convient ensuite de téléphoner directement à « Allô Transvilles », joignable au 03.27.14.52.52, du lundi au vendredi de 9h à 18h, afin de réserver son voyage.
 - Pour le secteur de Denain, la ville propose un transport groupé et un point de rassemblement spécifique. Le bénéficiaire est invité à contacter la mairie de Denain pour plus d'informations.

Pour toute réservation Transvilles, le bénéficiaire sera recontacté personnellement, par téléphone et/ou sms, pour confirmer son voyage au minimum la veille de celui-ci.

Protocole COVID-19

- Dans le respect du protocole sanitaire, la taille des véhicules est adaptée en fonction du nombre de réservations.
- Tous les véhicules sont nettoyés et désinfectés quotidiennement.
- Le port du masque et le nettoyage des mains restent de rigueur. Des distributeurs de gel sont à disposition dans chaque véhicule. Les autres gestes barrières doivent être respectés.

Une information client disponible

Transvilles maintient son service d'information voyageurs sur ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et sur son site internet Transvilles.com.

La page d'information sur le service TAD Vaccin est disponible : www.transvilles.com/tad-vaccin.

Pour plus d'informations :

www.transvilles.com

www.twitter.com/transvillesinfo

www.facebook.com/transvilles

Contact Presse Transvilles :

Charlotte RICHARD – Service Communication - charlotte.richard@ratpdev.com – Tél. : 06 12 38 56 28